

Lieu
Espace Ecully – Salle rez de jardin

DEROULE DES ASSEMBLEES GENERALES

Assemblée Générale Extraordinaire – Changement de dénomination.....	2
Assemblée Générale Ordinaire	3
1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2013.....	3
2. RAPPORT MORAL.....	3
3. BILAN D'ACTIVITE 2013/2014.....	4
a. Evénements marquants	4
b. Bilan sportif.....	4
c. Résultats sportifs.....	5
d. Bilan technique.....	5
e. Bilan d'arbitrage	6
4. RAPPORT FINANCIER.....	7
a. Point fonctionnement	7
b. Analyse des comptes.....	7
c. Analyse du résultat.....	7
d. Indicateurs financiers	8
5. RAPPORT DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR.....	8
6. BILAN FINANCIER 2012/2013.....	8
7. REALISE 2013/2014.....	8
8. ELECTIONS COMPLEMENTAIRES.....	9
9. PREVISIONNEL 2014/2015.....	10
a. Sportif	10
b. Développement – filière féminine	10
c. Arbitrage	12
d. Restructuration.....	12
9. PREVISIONNEL 2014/2015.....	13
a. Tarifs 2014/2015.....	13
b. Postulats.....	13
c. Budget prévisionnel 2014/2015 (et 2013/2014)	14
10. QUESTIONS.....	14
Annexe 1 : Rapport du vérificateur de comptes – saison 2012/2013.....	16
Annexe 2 : Bilan financier & compte de résultat 2012/2013	17
Annexe 3 : Tarifs 2014-2015.....	21
Annexe 4 : Budget prévisionnel 2014/2015 (et 2013/2014)	24

19H35 : Ouverture de séance par Eric Appelgren, Secrétaire général du Comité du Rhône de Tennis de Table

Damien Jacquemont, adjoint à la Mairie d'Ecully – délégué à la Famille et au Sport, prend la parole pour évoquer l'importance du soutien aux clubs du Rhône.

Absents excusés :

- Jean-Luc Guillot, Président de la Ligue Rhône-Alpes blessé
- Jean-Bernard Poissant, Directeur du Sport – Conseil Général du Rhône
- Chloé Tallieu, Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Yves Legault prend la parole pour mettre en avant les projets qui ont été menés en collaboration avec la Ligue Rhône-Alpes.

Assemblée Générale Extraordinaire - Changement de dénomination

Présenté par Eric Appelgren

Article 1^{er}

L'association dite "Comité départemental du Rhône – **Métropole de Lyon** de Tennis de Table", créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application de l'article 8 de ses Statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service départemental du Ministère chargé des Sports dans le Rhône **et dans la Métropole de Lyon**.

Elle a pour objet :

- a) d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, sous toutes ses formes sur le territoire du département ;
- b) d'organiser les compétitions et notamment les championnats départementaux, toutes catégories, inhérents à cette pratique ;
- c) de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table du département.

Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, la loi 84.610 du 16 juillet 1984, la loi 2000-627 du 6 juillet 2000 relative au développement des activités physiques et sportives, par les textes législatifs et réglementaires en vigueur concernant le sport et par les présents Statuts.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Lyon – Espace Départemental des Sports, 8 bis rue Louis Thévenet, 69004 Lyon.

Il peut être transféré en tout lieu de cette ville par simple décision du Comité Directeur et dans une autre commune par délibération de l'Assemblée générale.

Le changement de dénomination découle de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Cette modification est justifiée par les prochaines évolutions institutionnelles. En effet, le Rhône ne sera plus un département en tant que tel mais correspondra à deux territoires distincts à partir du 1^{er} janvier 2015. Le Comité avait donc la possibilité de se diviser en deux (un Comité du Rhône, et un Comité Métropole de Lyon) ou de rester unique et regrouper les deux territoires. Le Comité du Rhône de Tennis de Table a suivi le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) sur la modification de dénomination « Rhône – Métropole de Lyon ». Etant donnée le caractère bi-annuel de la convention, l'impact sera moindre sur l'exercice 2014-2015 et nous avons le temps de prévenir des conséquences de cette évolution. L'association sera à présent dénommée : **Comité départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis de Table**.

Vote du changement de dénomination

Le changement de dénomination est approuvé à la majorité (1 voix contre, 0 abstention).

Assemblée Générale Ordinaire

Présentation de l'ordre du jour

19h40 >> Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du procès verbal de l'A.G. du 24 juin 2013
- Rapport moral de la Présidente
- Bilan d'activité 2013/2014
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire vérificateur
- Approbation du bilan financier 2012-2013
- Réalisé 2013/2014
- Élections complémentaires
- Vote du budget prévisionnel 2014/2015
- ~~- Remise des récompenses~~
- Questions diverses

21h50 >> Clôture de l'Assemblée Générale et pot de l'amitié !

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2013

Présenté par Eric Appelgren, Secrétaire Général

Vote du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2013

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL

Présenté par Karine Girod, Présidente

Le Comité du Rhône a rencontré quelques difficultés dont il est important que les clubs connaissent l'origine. Karine Girod commence alors une brève rétrospective des situations auxquelles le Comité a dû faire face.

L'an dernier, à la suite de l'Assemblée Générale du 24 juin 2013, l'Inspection du travail est venue effectuer une visite de contrôle au Comité du Rhône. Quatre mois ont ainsi dû être mis pleinement à contribution par les membres du bureau pour satisfaire aux obligations de contrôle (extincteurs, armoires individuelles ...). Ces mois d'été qui permettent généralement d'aborder la saison à venir ont ainsi été utilisés pour éviter un redressement possible qui aurait pu s'élever à près de 35 000 €. Le Comité est une association mais ce statut particulier ne nous a permis de bénéficier d'aucune attitude bienveillante. Un employeur reste un employeur, avec toute la responsabilité juridique que cela implique. Cette visite impromptue et les démarches qui ont suivies ont tout de même permis de mettre en règle la structure.

Suite à cela, deux mois d'arrêt maladie non prévus de la salariée administrative nous ont empêchés de mener le recrutement pour son remplacement de congés maternité dans la période voulue. Nous n'avons pu nous y consacrer qu'en début de phase 2, une fois les priorités sportives traitées. Le bureau, ainsi que Jacques Carrouge, ont œuvré sur un mois pour assurer ce recrutement. Un temps de formation a évidemment dû suivre. Grâce à l'implication et la solidarité du bureau, nous avons pu parvenir à bout de ces imprévus et reprendre en main le quotidien du Comité.

Nous remercions les clubs pour l'indulgence qu'ils ont démontrée tout au long de la saison.

3. BILAN D'ACTIVITE 2013/2014

a. Evénements marquants

Présenté par Eric Appelgren, Secrétaire Général

- **Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles**

Rhône / Métropole de Lyon - 1^{er} janvier 2015

- **Initiation du projet de développement territorial**

Mené par la Ligue Rhône-Alpes

- **Championnats de France Benjamins-Cadets**

Arnas – du 29 mai au 1^{er} juin 2014

*Karine Girod remercie l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et plus particulièrement ceux de TTCA Villefranche, SERTT et AUVR Rillieux très présents lors de l'événement.

*Christian Vignals évoque la qualification des six rhodaniens : Emilie Buthaud (ASTT Vienne St Romain), Emma Chaillou (PLVBP), Amélie Nonnarath (FJEP Meyzieu), Anatole Clément (ASUL Lyon 8^e), Corentin Mazaud AUVR Rillieux) et Bilal Hamache (TT Gerland) (médaillés de Bronze en double Cadets).

b. Bilan sportif

Présenté par Gérard Mazurier, Responsable de la Commission Sportive

Points forts

- Inscriptions aux compétitions via *l'Espace Mon Club* (excepté défaut de catégories à l'inscription ; mais défaut SPID non contournable) ;
- Participation aux compétitions ;
- Diffusion de l'information relative aux dérogations clubs : les clubs ont correctement envoyé un mail pour les dérogations ;
- Remontées des résultats en 48h pour les compétitions individuelles grâce, notamment, aux JA ,
- Déroulement du Critérium Fédéral pour lequel le taux d'absentéisme a fortement diminué ;
- Création des barrages en Champ. équipes week-end qui a été apprécié par l'ensemble des équipes, présentes lors de ces journées.

Points à améliorer

- Champ. par équipes week-end
 - Titres et Barrages : règlements, saisie tardive (ph2), communication sur l'organisation ;
 - Poules géographiques : ce critère, non au détriment du sportif, sera davantage pris en compte dans la composition des poules ;
 - Gestion des inscriptions d'équipes tardives.
- Champ. par équipes jeunes
 - Diffusion des convocations et des résultats
 - Saisie des résultats
 - Implication de certains clubs. Pour le bon déroulé des compétitions, il faut veiller à bien former les bénévoles en amont et prévoir un responsable sur place capable d'orienter les joueurs dans leur équipe.

Compte tenu des nombreux changements prévus pour 2014/2015, les clubs sont invités à prendre connaissance des règlements lors de leur diffusion

c. Résultats sportifs

Présenté par Christian Vignals, Conseiller Technique Départemental

Parmi les pongistes adultes, Christian tient à souligner le maintien des équipes en nationale :

- N2 Messieurs pour l'AL CROIX-ROUSSE
- N2 Dames pour l'ENTENTE FRAT OULLINS/AUVR RILLIEUX

Ainsi que le parcours de :

- Gaëlle Didier (FRAT OULLINS), Championne Rhône-Alpes en Séniors Dames

Parmi les jeunes pongistes, notons :

- Emilie Buthaud (ASTT VIENNE ST ROMAIN), Double Championne Rhône-Alpes en cadettes et juniors
- Bilal Hamache (TT GERLAND), Bronze au Championnat de France Minimes
- Le duo Corentin Mazaud (AUVR RILLIEUX & Bilal Hamache (TT GERLAND), Bronze en double Cadets aux Championnats de France Benjamins-Cadets

d. Bilan technique

Présenté par Christian Vignals, Conseiller Technique Départemental

-> Actions techniques

Détection

(5 à 10 ans - poussins/benjamins)

Top jeunes

Animation 4-7 ans

Champ. du Rhône
(Poussins/Benjamins)

Formation

(8 à 12 ans - benjamins/minimes)

Aide départementale
(aide individualisée)

Regroupements dép.
(samedi matin)

Formation

(12 à 18 ans - cadets/juniors)

Stages vac. scolaires
(soirée+ tournoi)

- Nouveautés : stages départementaux ;
- Intervention de Christian Vignals sur des actions de la Ligue avec qui nous renforçons notre collaboration ;
- Rappel du départ de Jérôme Perez qui quitte la région pour suivre sa compagne. Christian Vignals est donc seul entraîneur salarié en CDI au Comité.

-> Formations

- Un nouveau cursus de formation fait son apparition regroupant ainsi les statuts d'entraîneur départemental et régional en un unique statut : Animateur Fédéral.
- Nouveaux diplômés :
 - Armelle Charlin (AUVR Rillieux), Entraîneur Fédéral
 - Hugo Helbert (AL Croix-Rousse), DJEPS Tennis de Table

-> Challenge progresse clubs

Rappel

Dans chaque club, 20% des joueurs qui ont le mieux évolué sont pris en compte pour effectuer la moyenne de leurs points et ainsi réaliser le classement du Challenge Progresse en fonction du nombre de licenciés du club. (pour la classe 4, du fait du nombre peu élevé de licenciés, tous les joueurs sont pris en compte pour effectuer cette moyenne).

Club	Progression moyenne
Classe 1 (>= 80 licenciés traditionnels)	
PL VILLETTE PAUL BERT	187
TT GERLAND	183
ASUL LYON 8ème	145
SUD EST RHÔNE TT	133
CS CHARCOT	96

Club	Progression moyenne
Classe 2 (40 à 79 licenciés traditionnels)	
TT CHARLY MILLERY	156
ALAP VILLEURBANNE	154
TASSIN CLUB PONGISTE	148
AL CROIX ROUSSE	145
BRON TT	133
AS TT LYON 6ème	129
FRAT OULLINS	116
AUVR RILLIEUX	115
CP SAINT PRIEST	109

Club	Progression moyenne
Classe 3 (20 à 39 licenciés traditionnels)	
CLUB ARBRESLOIS PONG	168
ASTT VIENNE ST ROMAIN	164
ECULLY TT	157
FR SOUZY	145
CP GIVORS	131
DECINES TT	112
AF CRAPONNE	95
ES JONAGE	91
CO ST FONS	91

Club	Progression moyenne
Classe 4 (<20 licenciés traditionnels)	
ENT PONG B.-CHALEINS	43
AS GREZIEU TT	43
MONT D'OR TT	39
TT PONTCHARRA / TURDINE	35
ENT ST GENOISE	29
AL MIONS	28
TT COLOMBIER SAUGNIEU	24
AS STE LYON BANQUE	24
CSAN TARARE TT	24

Remise des récompenses aux premiers de chaque classe :

Classe 1	• PL VILLETTE PAUL BERT (187)
Classe 2	• TT CHARLY MILLERY (156)
Classe 3	• CLUB ARBRESLOIS PONGISTE (168)
Classe 4	• ENTENTE PONG. BELLEVILLE-CHALEINS (43)

e. Bilan d'arbitrage

Présenté par Karine Girod, Présidente

Nicolas Harel et Véronique Milhe-Poutingon sont diplômés formateurs AR - JA1. Ils poursuivent leur parcours en arbitrage en préparant le diplôme d'Arbitre National.

4. RAPPORT FINANCIER

Présenté par Christophe Ducreux, Trésorier

a. Point fonctionnement

Notons le départ de Noël Vicard qui occupait le poste de Trésorier adjoint, et le manque cette année d'Eliane Breysse, responsable des relances clubs, en convalescence et profitons de l'annonce de ces deux points pour rappeler que le Comité du Rhône est à la recherche d'un Trésorier adjoint avec compétences comptables.

Concernant les envois de documents comptables entre autres, nous rappelons que les coordonnées de vos correspondants et membres de clubs doivent être mis à jour dans votre Espace Mon Club. Ce n'est que par cette modification que nous pourrions procéder correctement aux envois et adresser tout message au bon destinataire.

Cette année, nous avons externalisé la gestion des paies à l'organisme associatif social Prosport69, et mutualisé notre comptabilité avec la Ligue Rhône-Alpes et plus précisément sa salariée Laure Chiorino. Notons que la Ligue a très rapidement répondu à notre sollicitation, compte tenu de la situation d'urgence et qu'elle est de plus intervenue gratuitement sur l'exercice 2013/2014.

b. Analyse des comptes

Résultat bénéficiaire 8 342 €

Montant des capitaux propres 72 680 €
(soit près de 9 mois de masse salariale)

Disponibilités 81 821 €

Taux endettement 22% contre 33% en N-1

A noter que le taux d'endettement baisse de façon importante par rapport à la saison 2011/2012.

c. Analyse du résultat

Branche Technique + 4 000 €
(notamment grâce aux stages)

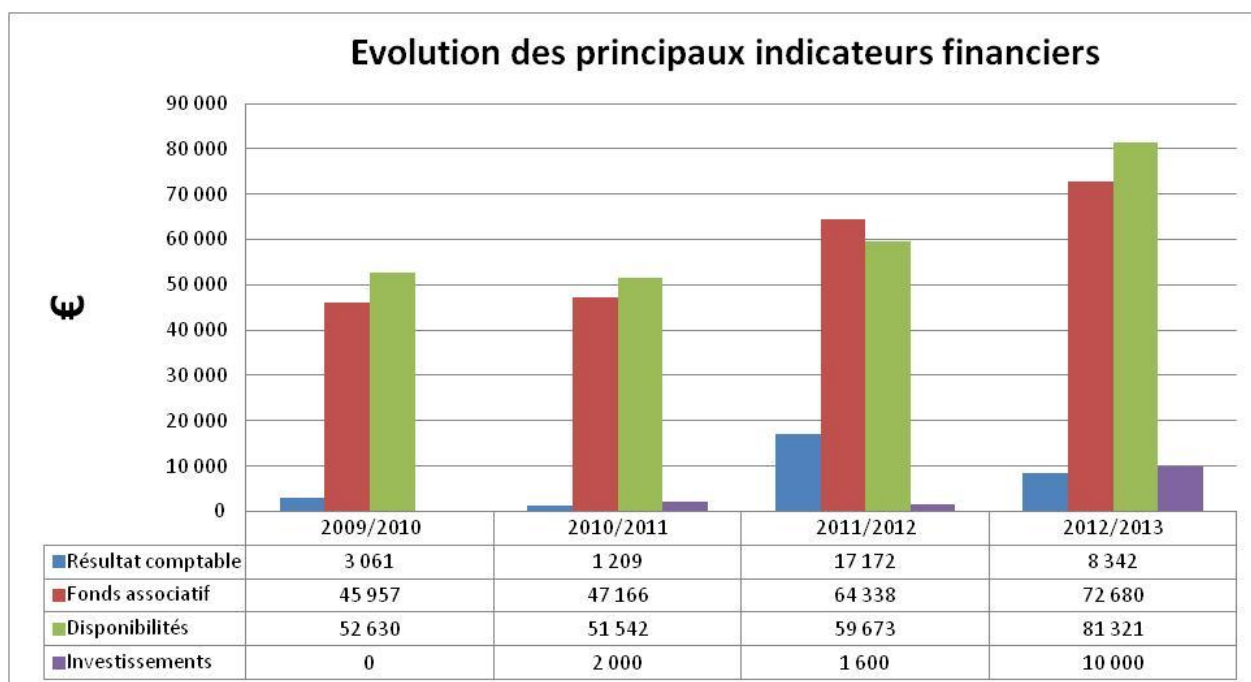
Impact aide CNDS emploi + 8 500 €

Impact Mondial Ping Tour - 4 800 €

La provision de N-1 portée à 80% a été sur l'exercice N (2012/2013) portée à 100%.
Cette provision sera extournée sur N+1 puisque le règlement a eu lieu 18 mois plus tard....

En clair + 8000 € sur le résultat 2013/2014 en impact.

d. Indicateurs financiers



Les investissements correspondent en grande partie à l'ensemble du matériel sportif. Les résultats sont très largement positifs ; ce qui améliore le fonds associatif et de là rehausse donc les disponibilités.

Concernant l'évolution d'année en année, d'une part le fonds associatifs et les résultats comptables ont grandement évolué de manière positive, et d'autre part on réussit également à investir dans du matériel ; ce qui témoigne de la bonne santé financière du Comité du Rhône.

5. RAPPORT DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR

Enoncé par Gilbert Chaverot, Commissaire vérificateur des comptes

Lecture du rapport par Gilbert Chaverot (annexe 1).

Gilbert annonce en complément que la vérification a été faite un an après (4 juin 2014) et insiste sur la nécessité que le Comité du Rhône trouve un trésorier adjoint afin que les comptes soient clos dans les délais convenables.

6. BILAN FINANCIER 2012/2013

(annexe 2)

Vote du bilan financier 2012/2013

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

7. REALISE 2013/2014

Présenté par Christophe Ducreux, Trésorier

Impact licences	+ 3.2 k€
Impact activité (compétitions, stages)	+ 4 k€
Impact social	- 5 k€
Investissements comité (matériel des champ. de France)	10 k€

- Impact licences : augmentation notamment dû au passage du Championnat par équipes jeunes en licences traditionnelles ;
- Impact activité : au bénéfice de Christian Vignals et Jérôme Perez, les deux entraîneurs techniques, qui ont fait progresser ce chiffre ;
- Impact social : dû à la gestion des aux difficultés énoncées lors du Rapport Moral (partie 2), et à la rupture conventionnelle de Jérôme Perez ;
- Investissements Comité : Nicolas Harel, coordinateur responsable matériel, intervient sur ce point. L'amélioration des compétitions, figurant au plan de mandat 2012/2016, implique, entre autres, une amélioration du matériel ; c'est de cette condition qu'est né le projet de revente du matériel des Championnats de France Benjamins-Cadets à des clubs d'organisations départementales (cf procès-verbaux des Comités Directeur du 24 mars 2014 et du 22 mai 2014). A cette occasion, nous avons pu réaliser que de nombreux clubs se seraient volontiers portés acquéreurs de matériel. La saison prochaine, le Comité du Rhône mènera une enquête pour cerner les besoins et obtenir des conditions avantageuses par effet de groupe.

Quelques chiffres : Achat du matériel : 29 000€ / Ristourne Cornilleau : à hauteur de 12 000€ / Matériel restant : revendu à prix coutant (prix auquel le Comité a eu droit) aux clubs rhodaniens et à 50% du prix coûtant pour les clubs d'organisations départementales (au -4/an).

8.ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Présenté par Eric Appelgren, Secrétaire Général

Dans les statuts de l'association, il est prévu 20 membres maximum. Voici les candidats :

SAISIES	• Jacques CARROUGE (CORVI)
TECHNIQUE	• Sylvain FERRIERE (ASUL LYON 8 ^e)
FÉMININES	• Manon GERY (SUD EST RHÔNE TT)
ARBITRAGE	• Nicolas HAREL (AL CHARRÉARD VÉNISSIEUX)
TRESORERIE	• ?

Nous rappelons que le Comité du Rhône recherche un trésorier adjoint. Les clubs peuvent relayer l'information auprès de leurs licenciés. Nous nous tiendrons à disposition pour former le nouveau venu aux particularités du Comité.

Vote des élections complémentaires

Les élections complémentaires sont approuvées pour la totalité des candidats et à l'unanimité.

9.PREVISIONNEL 2014/2015

a.Sportif

Présenté par Gérard Mazurier, Responsable de la Commission Sportive

ACTIONS

->Toutes compétitions

- Révision des règlements (validation par la Ligue Rhône-Alpes)
- Affectation des tâches de saisies
- Amélioration de la diffusion de l'information

->Compétitions par équipes

- Aucune inscription hors date limite
- Prise en compte du critère géographique sur les poules par équipes
- Nouveau responsable sur le Championnat par équipes jeunes : **Adeline Gagneux**

Christian Vignals intervient sur le Championnat par équipes jeunes pour annoncer l'arrivée d'Adeline Gagneux en tant que responsable et préciser qu'un questionnaire sera prochainement envoyé pour connaître le ressenti des participants à cette compétition, pour laquelle une nouvelle formule va être pensée.

->Compétitions en individuel

- Date limite d'inscription respectée (hors limite = liste de remplaçants)
- Nouveau responsable sur le Rhône Séniors : **Gérard Mazurier**

NOUVEAUTES

->Modifications

- Passage à la nouvelle formule 4 joueurs 14 parties ;
- Arrêt du Challenge Bernard Jeu : la Commission Sportive Départemental a décidé de suivre les instances sur cet arrêt ;
- Continuité des Interclubs (uniquement en départemental) : le succès de cette compétition impose de la garder au niveau départemental ;
- Championnat par équipes jeunes : réflexion sur une nouvelle formule et sur la participation des poussins à part entière.

->Simplification

- Arrêt de l'envoi au Comité des feuilles de rencontre pour le Championnat par équipes week-end
 - Les clubs devront garder les feuilles jusqu'à la fin de la saison
 - En cas de réclamation, envoi obligatoire de la feuille de rencontre
 - En cas de forfait, envoi par mail de la composition d'équipes du club présent (nous rappelons que lorsqu'une équipe est forfait, l'équipe qui reçoit doit annoncer la composition d'équipes).

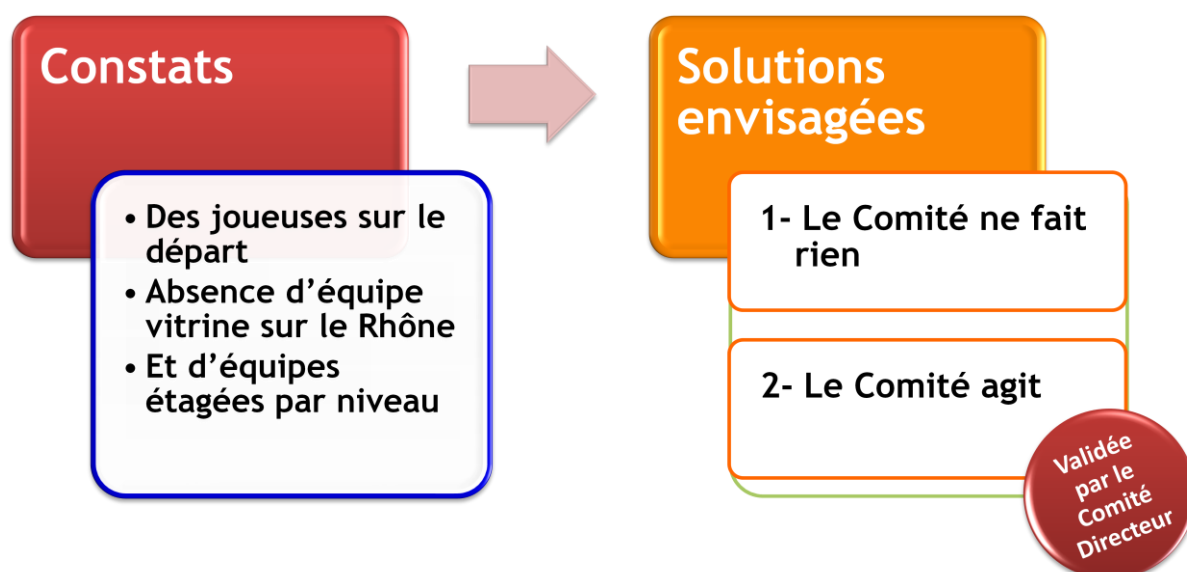
Karine Girod intervient pour spécifier que des modifications vont intervenir sur les règlements qui seront diffusés dès validation auprès de la Ligue Rhône-Alpes.

Rappel : les clubs doivent utiliser les coordonnées professionnelles des responsables de compétitions.

b.Développement - filière féminine

Présenté par Christian Vignals, Conseiller Technique Départemental

- Les origines du projet -



- Les principaux critères de choix du club -



Questions des clubs :

- AL Croix Rousse : Pourquoi n'avons-nous pas été contactés ?

Cédric Rousset intervient en réponse au club :

Pourquoi nous n'avons pas sollicité la Croix-Rousse ?

La réponse est assez simple et croyez qu'il ne faut y voir aucune manœuvre déloyale contre votre club.

Le Comité a estimé que la Croix-Rousse ne pouvait porter un tel projet alors que le club venait de faire forfait en Nationale 1 (ce qui le contraint à repartir au mieux en N3) et au-delà parce que le Club a eu voici un an et demi une chance historique, celle de monter en Pro B, qu'il n'a pas su saisir.

Sachez que ce refus du Comité Directeur de l'ALCR de monter en Pro B a un peu fait l'effet d'une douche froide pour le Comité du Rhône. Vous aviez tout à fait le droit de renoncer mais le faire après avoir sollicité en urgence le Comité pour qu'il l'aide à trouver des financements, cela nous a paru manquer un peu de sérieux.

Je me permets de vous indiquer qu' à titre personnel, en tant que vice-président, aux côtés de Karine Girod, j'ai démarché le Grand Lyon mais aussi le Conseil Régional pour vous soutenir, et sachez que nous avons obtenu, dans

l'urgence, des assurances d'engagements financiers. Et quand nous en avons fait part, en étant très heureux de ces soutien à votre Président, ce dernier nous a annoncé que l'ALCR renonçait !

Et c'est un peu la même logique pour Tassin qui n'est pas allé au bout de sa demi-saison de N1.

Ce sont, au final, deux échecs importants pour le tennis de table dans le Rhône et forcément préjudiciables en terme d'image.

L'ALCR et le TCP sont deux grands clubs et le Comité espère qu'ils rebondiront très vite avec leurs équipes féminines.

Mais à très court terme, il nous paraissait plus pertinent de s'appuyer sur un club, Oullins, en l'occurrence, qui n'est certes qu'en N3, mais dont le fonctionnement de l'équipe 1 n'a pas subi de soucis majeurs ces dernières années.

Christian Vignals, Conseiller Technique Départemental, apporte au final des précisions au niveau technique et logistique.

c.Arbitrage

Présenté par Karine Girod, Présidente

Le Comité du Rhône a décidé de travailler en collaboration avec la Ligue Rhône-Alpes pour la mise à disposition de juges-arbitres par équipes pour les clubs du Rhône en obligation. Cela permettra d'éviter les pénalités financières importantes pour nos clubs.

d.Restructuration

Présenté par Karine Girod, Présidente

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un certain nombre d'incertitudes et à une crise qui ne semble pas connaître de fin. A charges égales et activité constante, le niveau de subvention actuel permet d'équilibrer le budget.

Alors que le niveau des subventions à venir est incertain, de quelles solutions disposons-nous pour pérenniser nos emplois ?

Parlant sous couvert du trésorier, je peux affirmer que le niveau de charges (hors masse salariale) a été réduit au plus bas niveau possible. Concernant la masse salariale en elle-même, les emplois techniques étant « productifs » (grâce aux stages et certains entraînements), nous ne pouvons agir que sur l'emploi administratif.

Dès lors, l'objectif est de réduire au maximum les tâches purement administratives et sans valeur ajoutée.

La restructuration est menée autour de 3 points :

- Simplification

Exemple : Les feuilles de rencontre vierges ne sont plus envoyées à la demande tout au long de la saison mais données en une seule fois lors de l'assemblée générale. Cela évite une multitude de tâches fractionnées (qui font perdre du temps). Cette action s'accompagne d'un changement de tarification : les feuilles de rencontre ne font plus l'objet de tarification mais sont intégrées directement dans le tarif d'inscription d'une équipe (+ 3 euros/équipe inscrite pour 10 feuilles de rencontre données).

Economie d'environ 200 écritures comptables /an.

- Organisation matérielle et immatérielle entièrement revue

Exemple : utilisation d'une plateforme de travail collaboratif pour améliorer le flux de l'information entre élus et salariés et éviter des pertes de temps de recherche d'informations.

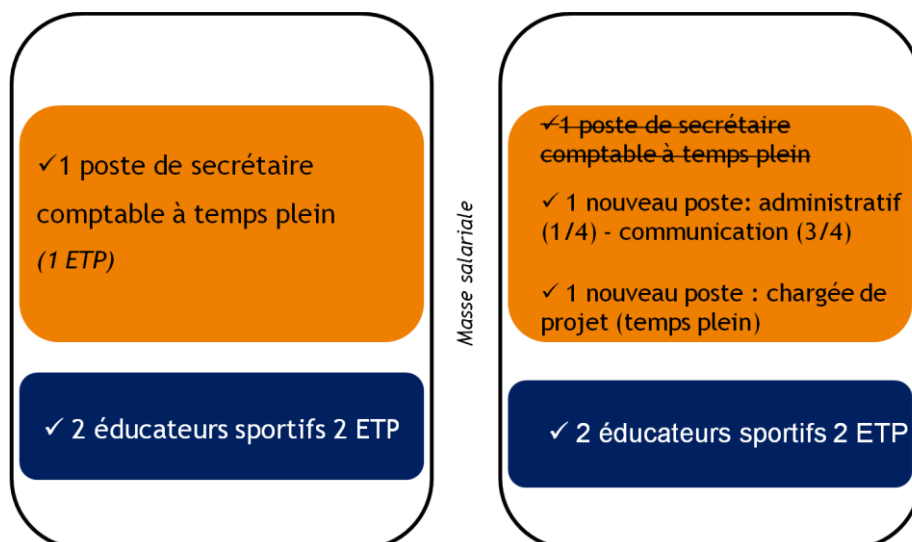
- Revue des procédures pour homogénéiser et formaliser les tâches, et supprimer celles devenues inutiles.

Exemple : Externalisation de la comptabilité auprès de la Ligue. Une seule salariée, spécialiste de la comptabilité, interviendra donc sur ce sujet ce qui diminuera le temps passé. Une convention sera passée avec la Ligue qui mettra du temps salarié « comptabilité » à notre disposition en échange d'un temps salarié « communication » à partir du 1^{er} juillet 2014.

Cette restructuration permet de passer le temps secrétariat-comptabilité de 100% (1 Equivalent Temps Plein) à 25%.

En conséquence, le poste secrétaire-comptable est supprimé. Un poste est créé comprenant une partie administrative (25%) et une partie communication (75%).

Dans un premier temps, le temps communication sera affecté aux besoins du Comité pour améliorer le passage de l'information en interne et avec les clubs. Ensuite, cette ressource sera mise à profit des clubs pour leurs propres besoins, sur des outils communs comme sur des outils personnalisés.



9. PREVISIONNEL 2014/2015

Présenté par Karine Girod, Présidente

a. Tarifs 2014/2015

(Annexe 3)

Les quotes-parts Comité n'augmentent pas cette année encore.

TARIFS	
Licences traditionnelles Quote-part FFTT : + 0,20 € à +0,35 €	Licences promotionnelles 5,25 € de poussins à cadets inclus (+0,10 € QP FFTT) 11,65 € de juniors à vétérans (+0,15 € QP FFTT)

b. Postulats

- Filière féminine : point évoqué précédemment (partie 9 – b. Développement)
- Organisation des Championnats de France Séniors : après le succès des Championnats de France Benjamins Cadets à Arnas, la FFTT nous a proposé d'organiser les Championnats de France Séniors édition 2015. Les droits d'organisation d'un montant de 10 000€ pourraient être diminués.

- Embauche de Sabine Redoulès, Chargée de projet

Lors du recrutement de la remplaçante administrative, nous avons rencontré un profil Chargé de Projet en la personne de Sabine Redoulès. Les membres du bureau et Jacques Carrouge ont été séduits par son CV et les opportunités que cela pouvait représenter pour le Comité. En effet, avec elle, nous pouvons pérenniser la dynamique d'organisation et continuer sur la démarche de visibilité de la discipline.

Ce recrutement entre parfaitement dans la stratégie de restructuration et doit permettre l'arrivée de nouvelles ressources (nouvelles activités, partenaires privés...).

Cette stratégie a été soutenue par la cohésion sociale qui nous a accordé un emploi CNDS sur ce poste. Nous avons donc 4 ans pour amener ce poste à l'équilibre financier.

->Présentation de Sabine Redoulès, chargée de projet

Sabine nous fait une brève rétrospective sur son parcours académique et professionnel.

Après 15 années professionnelles en conduite de projets à la fois dans le secteur du marketing et le domaine de la recherche, Sabine intègre un Master 2 en management du sport dans une démarche de spécialisation dans l'activité sportive. Activité sportive qu'elle pratique elle-même dans sa vie personnelle, notamment par ses 10 années d'expérience dans l'associatif et ses 20 ans de compétition en football de table (Championne de France, Championne du Monde ...).

Arrivée en mars 2014 au Comité du Rhône, elle est en charge de l'organisation des Championnats de France Benjamins-Cadets qu'elle suit de la préparation à la finalisation en passant par le développement de sa promotion.

Cet événement phare étant passé, dans la continuité du développement de l'activité du Comité du Rhône, elle aura comme mission l'organisation de manifestations sportives (notamment le prochain Championnat de France Séniors), la consolidation et la mise en place de partenariats et l'activité de communication et marketing autour de la filière féminine. Elle pourra par la suite, dans un contexte bien posé, intervenir auprès des clubs pour la recherche et le montage des dossiers de partenariats.

c. Budget prévisionnel 2014/2015 (et 2013/2014)

(Annexe 4)

Vote du budget prévisionnel 2014/2015 (et 2013/2014)

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

10. QUESTIONS

Pascal Roux, Président Club Arbreslois Pongiste

« Nous avons eu vent de l'article critique d'ActuPing concernant les Championnats de France Benjamins-Cadets dans lequel il était mentionné « carton rouge ». Face à ces propos diffamatoires, pourquoi n'y a-t-il pas eu de mise au point diffusée par le Comité du Rhône ? »

Karine Girod rappelle le contexte de ce différend :

A l'approche de l'événement, le Comité du Rhône a été contacté par la société commerciale ActuPing. Nous sommes bien sensibles à l'intérêt et au besoin de médiatiser la discipline du tennis de table. Toutefois, la société ActuPing ne souhaitait pas nous donner les droits de disposition sur les photographies prises, avec, en plus de ces restrictions, la condition de prendre en charge les déplacements et autres frais du photographe. Rappelons que les plateaux de jeu de tennis de table sont, en compétition, très réglementés. Pour ces Championnats, la FFTT nous avait laissés libres d'établir les règles d'accès au plateau de jeu. La contrainte reste de limiter le nombre d'accès possible afin de ne pas perturber le jeu.

Nous avons donc choisi d'accréditer des photographes bénévoles dont nous pouvions disposer des photos, seul moyen pour nous de mettre l'évènement en valeur par la suite auprès des partenaires.

La société ActuPing a tout de même été autorisée à prendre des photos hors plateau de jeu. Malheureusement, les règles annoncées n'ont pas été respectées et les bénévoles responsables du plateau de jeu n'ont pas été respectés non plus.

Le comportement polémique et harangueurs des représentants d'Actuping nous ont conduits, la FFTT et nous-mêmes, à leur demander de quitter la salle.

A la suite de cela, la société Actuping s'est répandue en propos violents et outranciers sur son site internet et par mail. Le Comité n'a pas souhaité faire de commentaire pour ne pas alimenter leur jeu. Ces propos ont d'ailleurs été dénoncés dans un communiqué diffusé par la FFTT. La FFTT ainsi que ses représentants se réservent le droit d'entamer des poursuites contre les auteurs de ces propos.

Fin de la réunion : 22h00

	Nombre d'adhérents	Nombre de présents
	74	57
Nombre de suffrages	265	219

Nombre de membres (bénévoles élus) : 18

Secrétaire général
Eric APPELGREN
Le 23/06/2014
Signature



Président
Karine GIROD
le 23/06/2014
Signature



Annexe 1 : Rapport du vérificateur de comptes - saison 2012/2013

RAPPORT VERIFICATEUR

Pour la période 2012-2013

Monsieur le président
Mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur
Mesdames, Messieurs les présidents de clubs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale du 24 juin 2013, je soussigné, Monsieur Gilbert CHAVEROT, agissant en qualité de commissaire vérificateur, ai procédé le 4 juin 2014 à la vérification de la comptabilité tenue par mesdames Christelle BŒUF et Laure CHIORINO, en présence de Karine GIROD et Laure CHIORINO.

Je vous présente mon rapport sur :

- Le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont annexés au présent rapport
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Mon avis sur les comptes annuels :

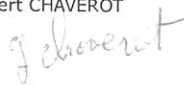
- Le contrôle a mis en évidence une comptabilité tenue à jour, utilisant la comptabilité en partie double avec support informatique.
- Les pièces jointes justificatives consécutives à mes demandes m'ont été présentées.
- Le pointage des comptes bancaires et les rapprochements sont en ordre et ne laissent apparaître aucune anomalie.

Mon opinion sur le bilan :

La situation comptable du Comité au 30 juin 2013 donne une image exacte du Comité. D'une part des provisions ont été constituées pour charges et congés payés, d'autre part les charges à payer, les charges constatées d'avance, ainsi que les produits à recevoir sont parfaitement connus du trésorier et conformes à la réalité.

Fait à Lyon, le 14/6/14

Le commissaire vérificateur
Gilbert CHAVEROT



Comité du Rhône de Tennis de Table

SIRET 334 129 822 000 48

Tel 04 72 00 11 23

Espace Sportif Départemental- 8 bis rue L. Thévenet- 69004 LYON <http://www.crtt69.org> - accueil@crtt69.org

Annexe 2 : Bilan financier & compte de résultat 2012/2013

BILAN

vendredi 06 juin 2014

EDITION PROVISOIRE

Edition en Euros

Comité du Rhône de Tennis de Table

Page 1

Actif immobilisé		Du 01/07/2012 au 30/06/2013		Net	Net
		Brut	Amortis., prov.		
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de recherche et développement	AD		AE		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	692	AG	692	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outill. industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	11 593	AU	8 330	3 263
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (I)	BJ	12 285	BK	9 023	3 263

Actif circulant		Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Matières premières, approvisionnements	BL	1 426	BM	1 426	
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	1 231	BU	1 231	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 463	BW	8 463	
Clients et comptes rattachés *	BX	20 010	BY	20 010	
Autres créances	BZ	1 500	CA	1 500	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	25 832	CE	25 832	
Disponibilités	CF	55 489	CG	55 489	

Comptes de régularisation		Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Charges constatées d'avance *	CH	325	CI	325	
TOTAL (II)	CJ	114 275	CK	114 275	
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecart de conversion actif * (V)	CN				
TOTAL GENERAL (I à V)	CO	126 561	9 023	117 538	

BILAN

vendredi 06 juin 2014

EDITION PROVISOIRE**Edition en Euros**

Comité du Rhône de Tennis de Table

Page 2

Capitaux propres		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Fonds associatifs	DA	64 338	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation * (dont écart d'équivalence)	EK		
Réserve légale	DC		
Réserves statutaires ou contractuelles	DD		
Réserves réglementées *	DE		
Autres réserves	DF		
Report à nouveau	DG		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 342	
Subvention d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	72 680	

Autres fonds propres		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		

Provisions pour risques et charges		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Provisions pour risques	DP	8 463	
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR	8 463	

Dettes		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU		
Emprunts et dettes financières divers	DV		
Avances et acomptes reçues sur commande en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 628	
Dettes fiscales et sociales	DY	14 403	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
Produits constatés d'avance	EB	11 895	
TOTAL (IV)	EC	36 926	
Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	118 069	

BILAN

vendredi 06 juin 2014

EDITION PROVISOIRE**Edition en Euros**

Comité du Rhône de Tennis de Table

Page 3**OCCURRENCE DES COMPTES**

Compte	Libellé	Occurrence
302000000	Comptes stocks et en-cours	0
428300000	Régularisation salaire	0
580000000	Virements internes	0

COMPTE DE RESULTAT

vendredi 06 juin 2014

EDITION PROVISoire**Edition en Euros**

Comité du Rhône de Tennis de Table

Page 1

Produits d'exploitation		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Ventes de marchandises *	FC	230 813	
Production vendue	FF	9 779	
Biens	FI	74 600	
Services			
Chiffres d'affaires nets *	FL	315 192	
Production stockée *	FM		
Production immobilisée *	FN	420	
Subventions d'exploitation	FO	37 738	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges *	FP	9 377	
Autres produits (1)	FQ	27	
Total des produits d'exploitation (I)	FR	362 755	
Charges d'exploitation		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS	169 192	
Variation de stock (marchandises) *	FT	1 488	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU	820	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV	- 335	
Autres achats et charges externes (3) *	FW	81 648	
Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	412	
Salaires et traitements *	FY	76 286	
Charges sociales	FZ	24 293	
Sur actif immobilisations	GA	793	
- dotations aux amortissements *			
- dotations aux provisions	GB		
sur actif circulant : dotations aux provisions	GC	821	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD		
Autres charges	GE	89	
Total des charges d'exploitation (II)	GF	355 508	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG	7 247	
Opérations en commun		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI		
Produits financiers		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Produits financiers de participation (5)	GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	1 181	
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)	GP	1 181	
Charges financières		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)	GR	16	
Différences négatives de change	GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)	GU	16	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	GV	1 165	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	8 412	

COMPTE DE RESULTAT

vendredi 06 juin 2014

EDITION PROVISOIRE**Edition en Euros**

Comité du Rhône de Tennis de Table

Page 2

Produits exceptionnels		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 185	
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (VII)	HD	9 185	
Charges exceptionnelles		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	7 792	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 463	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	9 255	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	- 70	
Rubriques		Du 01/07/2012 au 30/06/2013	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur le bénéfice * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	373 121	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	364 779	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des Produits - Total des Charges)	HN	8 342	

Annexe 3 : Tarifs 2014-2015

AFFILIATIONS	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
Affiliation 1 ^{ère} année	36,50	8,00	8,00	20,50
Affiliation 2 ^{ème} année	36,50	8,00	8,00	20,50
Réaffiliation	115,00	25,00	25,00	65,00
Abonnement France TT	39,00			39,00
Publications Ligue	30,00		30,00	
Publications Comité	10,00	10,00		
Redevance administrative	50,00		50,00	
CSG	4,00		4,00	

MUTATIONS FILLES	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
Mutation 5 à 9	71,10	26,60	22,50	22,00
Mutation 10 à 12	107,50	53,00	22,50	32,00
Mutation 13 et 14	147,00	53,00	51,00	43,00
Mutation 15 et plus	246,00	95,00	95,00	56,00
Mutation 1 ^{ère} série (N°>100)	445,00	145,00	145,00	155,00

MUTATIONS GARCONS	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
Mutation 5 à 9	71,10	26,60	22,50	22,00
Mutation 10 à 12	107,50	53,00	22,50	32,00
Mutation 13 et 14	147,00	53,00	51,00	43,00
Mutation 15 et 16	201,00	95,00	51,00	55,00
Mutation 17 et 18	277,00	95,00	95,00	87,00
Mutation 19 et plus	348,00	145,00	95,00	108,00
Mutation 1 ^{ère} série (N°>100)	444,00	145,00	145,00	154,00

LICENCES Traditionnelles	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
senior-vétéran	50,80	17,80	15,80	17,20
junior	50,80	17,80	15,80	17,20
cadet	36,95	15,10	13,20	8,65
minime	36,95	15,10	13,20	8,65
benjamin	28,95	11,40	8,90	8,65
poussin	28,95	11,40	8,90	8,65

LICENCES Promotionnelles	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
senior-vétéran	11,65	3,25	3,30	5,10
junior	11,65	3,25	3,30	5,10
cadet	5,25	1,40	1,50	2,35
minime	5,25	1,40	1,50	2,35
benjamin	5,25	1,40	1,50	2,35
poussin	5,25	1,40	1,50	2,35

DIVERS	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
Règlements fédéraux	18,00			18,00
Diplôme Méthode Française	0,50	0,50		
Feuille de rencontre	0,30		0,10	0,20

CRITERIUM FEDERAL	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
senior/vétérans	33,90	10,75	7,15	16,00
minime/cadet/junior	20,00	7,70	4,80	7,50
benjamin/poussin	12,00	2,95	1,55	7,50

ECHELON NATIONAL	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
Nationale 1 Masculine	420,00			420,00
Nationale 2 Masculine	375,00			375,00
Nationale 3 Masculine	350,00			350,00
Nationale 1 Féminine	420,00			420,00
Nationale 2 Féminine	375,00			375,00
Nationale 3 Féminine	300,00			300,00
Coupe nationale des clubs	24,00			24,00
Coupe Nationale Vétérans	24,00			24,00
Finales par classement	14,00			14,00
Tournoi national (dotation < 5000€)	150,00			150,00
Tournoi national (dotation > 5000€)	300,00			300,00

ECHELON REGIONAL	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
PN Messieurs	270,00		270,00	
R1 Messieurs	220,00		220,00	
R2 Messieurs - PN Dames	170,00		170,00	
R3 Messieurs	130,00		130,00	
R4 Messieurs	110,00		110,00	
Top Régional	0,00		0,00	
Coupe nationale des clubs	25,00		25,00	
Trophée Vétérans	5,00		5,00	
Coupe Nationale Vétérans	25,00		25,00	
Individuel Vétérans	10,00		10,00	
Finale individuelle sénior	6,00		6,00	
Finale individuelle jeune	4,00		4,00	
Finale individuelle double (/joueur)	1,00		1,00	
Individuel Corporatif	8,00		8,00	
Finales individuelles par classement	6,00		6,00	
Tournoi Interrégional (caution)	91,00		91,00	
Tournoi régional (caution)	61,00		61,00	

ECHELON DEPARTEMENTAL	Total	Part Comité	Part Ligue	Part Fédérale
------------------------------	--------------	----------------	---------------	------------------

Pré-régionale WE	88,00	88,00		
Départementale 1 WE	73,00	73,00		
Départementale 2 WE	63,00	63,00		
Départementale 3 WE	43,00	43,00		
Départementale 1 semaine	43,00	43,00		
Départementale 2 semaine	38,00	38,00		
Départementale 3 semaine	33,00	33,00		
Inter-départementale dames	43,00	43,00		
Equipe vétérans	48,00	48,00		
Equipe jeune (compétiteurs)	25,00	25,00		
Interclubs	12,00	12,00		
Coupe de Rhône	8,00	8,00		
Tournoi Mixte	8,00	8,00		
Top détection	Gratuit			
Champ.du Rhône Jeunes *	8,00	8,00		
Champ.du Rhône Séniors *	8,00	8,00		
Champ.du Rhône Vétérans *	8,00	8,00		
Finales du Rhône par classement	8,00	8,00		
Participation aux frais d'envoi des documents de l'AG	15,00	15,00		
Passage méthode française avec technicien comité	35,00	35,00		

* tarif divisé par 2 pour les joueurs inscrits au CF dans leur catégorie d'âge

ECHELON DEPARTEMENTAL	Total
CHARGES	
Indemnité formateur Fo1/jour	80,00
Indemnité JA principal journée complète	80,00
Indemnité JA principal demi-journée	60,00
Indemnité JA adjoint journée complète	60,00
Indemnité JA adjoint demi-journée	45,00
CF - Indemnité JA - base	40,00
CF - Indemnité JA - complément	10,00
CF - Indemnité JA - remontée SPID des résultats	5,00
PRODUITS	
Formation Arbitre Régional	30,00
Formation Juge-arbitre par équipes	30,00

Annexe 4 : Budget prévisionnel 2014/2015 (et 2013/2014)

	N-1	N	Ecart	%
Marge Affiliation FFTT	1 034,00	1 800,00	766,00	74%
Marge Produits administratifs	-456,10	-500,00	-43,90	10%
Marge Licences traditionnelles	51 090,55	51 100,00	9,45	0%
Marge Licences promotionnelles	4 203,25	4 500,00	296,75	7%
Marge Mutations	8 403,60	7 000,00	-1 403,60	-17%
Marge Compétitions régionales	3 331,40	3 500,00	168,60	5%
MARGE COMMERCIALE	67 606,70	67 400,00	-206,70	0%
Produits imprimés	740,00	0,00	-740,00	-100%
Produits compétitions	29 823,00	30 000,00	177,00	1%
Produits formations	2 890,00	4 000,00	1 110,00	38%
Produits stages	46 080,06	40 000,00	-6 080,06	-13%
Produits Evénements	40,00	11 000,00	10 960,00	27400%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	79 573,06	85 000,00	5 426,94	7%
Marge commerciale	67 606,70	67 400,00	-206,70	0%
Production de l'exercice	79 573,06	85 000,00	5 426,94	7%
Achat fournitures et équipements	12 751,66	5 000,00	-7 751,66	-61%
Crédit-baux, locations, maintenance	14 140,18	15 000,00	859,82	6%
Intermédiaires, honoraires	14 451,11	16 000,00	1 548,89	11%
Déplacements, restauration	41 357,68	44 000,00	2 642,32	6%
Services et communications	1 674,85	1 400,00	-274,85	-16%
VALEUR AJOUTEE	62 804,28	71 000,00	8 195,72	13%
Valeur ajoutée	62 804,28	71 000,00	8 195,72	13%
Subventions d'exploitation	28 586,00	30 000,00	1 414,00	5%
Impôts et taxes	598,00	598,00	0,00	0%
Charges de personnel	108 267,12	115 000,00	6 732,88	6%
Subventions accordées	745,20	10 000,00	9 254,80	NA
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-18 220,04	-24 598,00	-6 377,96	35%
Excédent brut d'exploitation	-18 220,04	-24 598,00	6 377,96	-26%
Reprises sur charges	16 100,00	16 100,00	0,00	0%
Autres produits	9 195,64	9 195,64	0,00	0%
Dotations aux amortissements et provisions	800,00	1 000,00	-200,00	-20%
Autres charges	528,35	697,64	-169,29	-24%
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 747,25	-1 000,00	-6 747,25	-117%
Résultat d'exploitation	5 747,25	-1 000,00	6 747,25	-675%
Financiers	905,28	1 000,00	-94,72	-9%
RESULTAT COURANT (avant impôts)	6 652,53	0,00	-6 652,53	-100%
Résultat courant avant impôts	6 652,53	0,00	6 652,53	NA
Exceptionnels	0,00	0,00	0,00	NA
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 652,53	0,00	-6 652,53	-100%